

Rôle des changements de politiques migratoires dans la transition vers l'irrégularité des migrants entrés légalement: une analyse longitudinale du flux migratoire sénégalais en France, en Italie et en Espagne

Mateyédou LAMBONI, Cris BEAUCHEMIN, Alain GAGNON, Amparo GÓNZALEZ-FERRER et Yoan MOLINERO GERBEAU

15 mai 2018

- La migration africaine, une des préoccupations des politiques migratoires de l'Union européenne
 - Une peur de l'invasion depuis 2005 (Ceuta & Melilla, îles Canaries, Lampedusa, Malta, Sicilia)



- La migration africaine, une des préoccupations des politiques migratoires de l'Union européenne
 - Une peur de l'invasion depuis 2005 (Ceuta & Melilla, îles Canaries, Lampedusa, Malta, Sicilia)

The New York Times **International**

NYTimes.com Go to a Section ▾

SEARCH
NYT Since 1981 Search

[International Home](#) | [Africa](#) | [Americas](#) | [Asia Pacific](#)

5 Killed in Mass Attempt to Cross From Morocco to Spanish Enclave



Fidel Raso/Agence France-Presse-Getty Images

Fidel Raso/Agence France-Presse-Getty Images

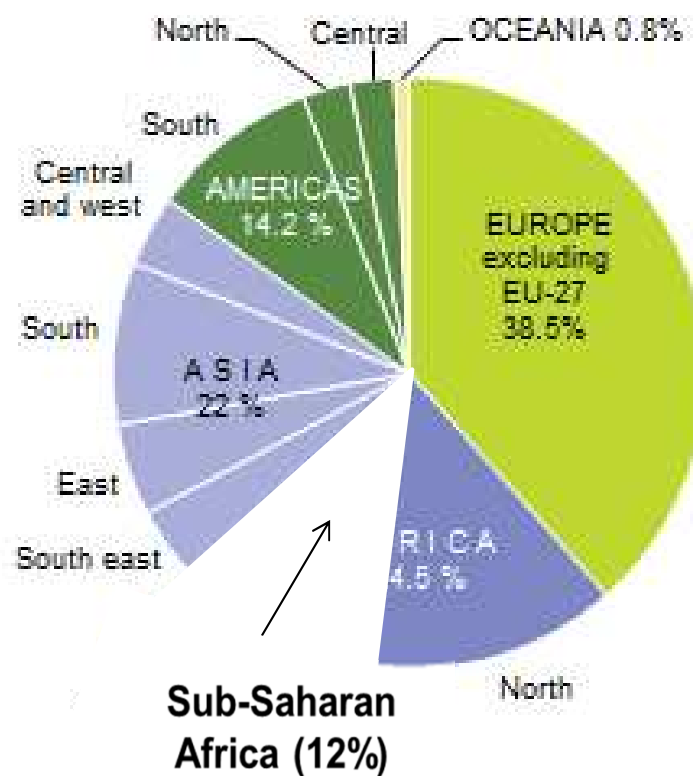
Three men, their hands bandaged from injuries received trying to scale razor wire fences, below, were among hundreds trying to reach the Spanish enclave of Ceuta from Morocco in a mass attempt yesterday.

By **RENWICK McLEAN**
Published: September 30, 2005

[Sign In to E-Mail This](#)
(E) [Printer Friendly](#)

- La migration africaine, une des préoccupations majeures des politiques migratoires de l'UE
 - Une peur de l'invasion depuis 2005 (Ceuta & Melilla, îles Canaries, Lampedusa, Malta, Sicilia)
 - En réponse à l'inquiétude croissante vis-à-vis de la migration irrégulière, adoption par l'UE de mesures de plus en plus restrictives de contrôle aux frontières
- Pourtant

Citoyens de pays non membres de l'UE résidant dans l'UE-27 (Eurostat, 2012)



- Les migrants en situation irrégulière sont minoritaires, estimés environ entre 0,4% et 0,8% de la population en 2010 dans les 27 pays de l'UE (Spencer, 2016)
- Les “clandestins” constituent une minorité de tous les migrants: 0,021% du total en 2010 dans l'UE (Düvell, 2011)

- Les migrants africains entrent, habituellement, de manière légale
 - La majorité des migrants en situation irrégulière sont des migrants :
 - qui restent sur le territoire après expiration de leur visa
 - déboutés du droit d'asile
 - dont le droit de séjour a été retiré
 - qui n'ont pas pu renouveler leur permis de séjour
 - qui transitent vers l'irrégularité en raison de la lenteur administrative

– Les migrants africains entrent, habituellement, de manière légale

- La majorité des migrants irréguliers sont des migrants :

➤ qui ont expiré de leur visa

**Transition vers
l'irrégularité**

=

**Ni permis de
séjour, ni permis
de travail**

➤ qui ont expiré de leur permis de séjour

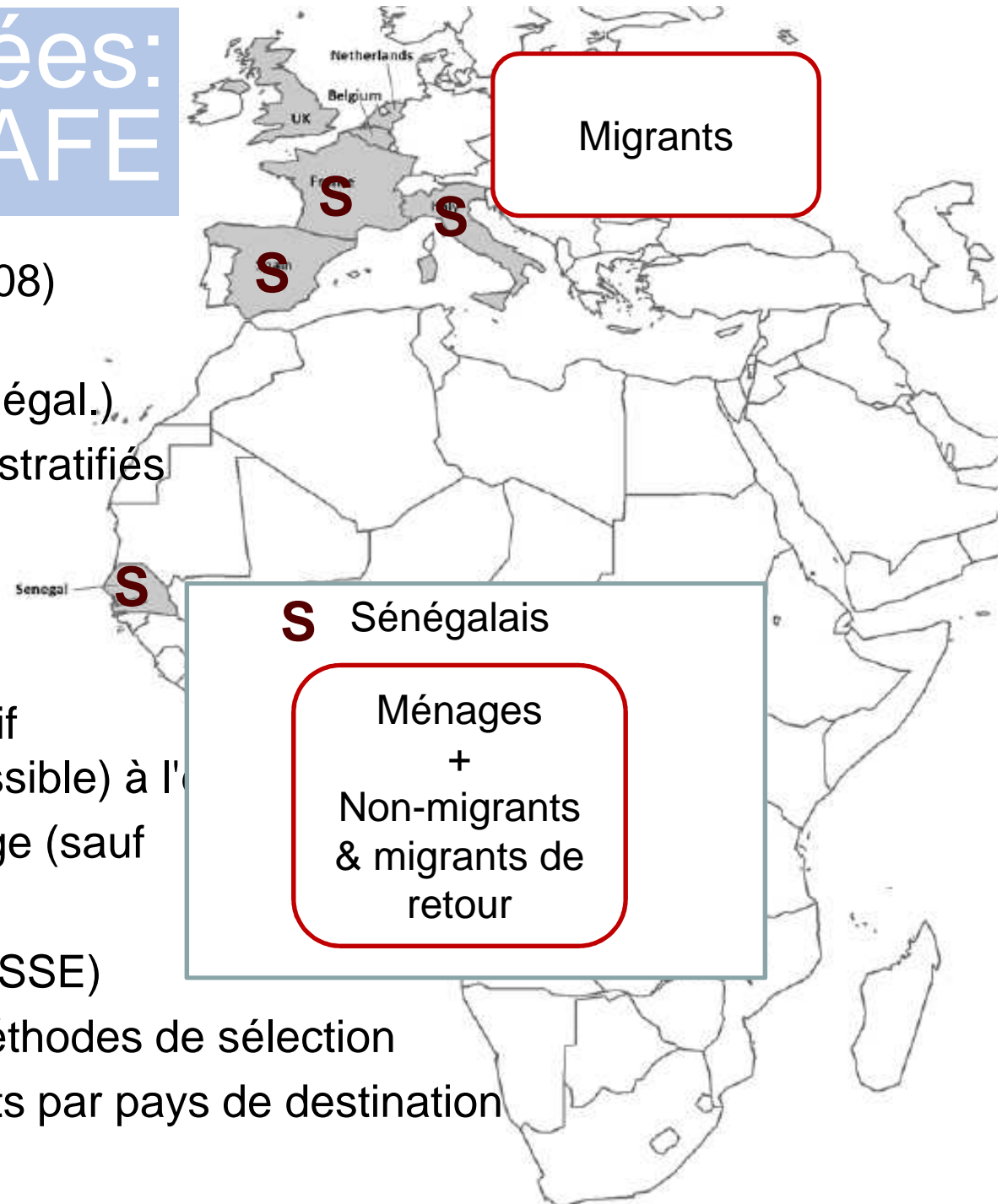
➤ qui ont expiré de leur permis de travail à cause de la lenteur
administrative

Objectif

- Plusieurs auteurs font l'hypothèse que la transition vers l'irrégularité des immigrés est le produit de l'application des politiques migratoires
- Cependant, pour tester cette hypothèse, les études n'ont examiné que le lien entre les politiques migratoires et les flux ou
- elles ont utilisé les périodes d'entrée des migrants pour capter l'effet des politiques migratoires
- De ce fait:
 - l'étude vise à examiner l'effet de changements de politiques migratoires, en particulier celles qui contrôlent l'entrée et le séjour des migrants sur la transition vers l'irrégularité

Projets MAFE et ImPol: Données

- Une enquête multi-site (2008)
- En Afrique :
 - Capitale (Dakar au Sénégal.)
 - Échantillons aléatoires stratifiés
 - 1,141 ménages
 - 1067 individu
- En Europe:
 - Échantillon représentatif (dans la mesure du possible) à l'échelle nationale
 - Pas de base de sondage (sauf en Espagne)
 - Quotas (âge, sexe, SSE)
 - Un ensemble de méthodes de sélection
 - environ 200 migrants par pays de destination



- ImPol retrace les changements intervenus dans les politiques migratoires en France, Italie , Espagne et au Royaume-Uni de 1990 à 2015
- Distingue les politiques ciblant chaque catégorie de migrants (entrés pour les séjours courts, le regroupement familial, le travail et les études) dans chaque pays hôte
- Basée sur la collecte des textes juridiques (traités internationaux, des lois, des décrets, des circulaires et des instructions) qui réglementent les conditions d'entrée et de séjour de chaque catégorie de migrants
- Les informations obtenues des textes juridiques sont transformées en indicateurs quantitatifs sur une échelle ordinale qui peut varier d'une année à une autre

- Chaque indicateur mesure tout changement introduit par chaque nouvelle politique par rapport à la précédente:
 - -1 (si les critères et les conditions d'éligibilités sont restrictifs),
 - 0 (s'ils sont un peu moins restrictifs),
 - 1 (s'ils sont favorables).

Exemple: Les parents à charge qui veulent entrer en Italie par le regroupement familial:

- ✓ Loi de 1986 n.943 stipulait que les parents à charge peuvent entrer et résider (Elle est codée +1 pour la période de 1990 à 1995),
- ✓ Loi de 1995 n.489 en son art.11, seuls les conjoints et les enfants sont autorisés (-1 pour la période 1996-1997),
- ✓ Loi de 1998 n.40 en son art.27 permettrait la réunification des parents (+1 de 1998-2002),
- ✓ Loi Bossi Fini de 2002 n'autorise la réunification que pour les parents âgés de plus de 65 ans et qui n'ont pas d'autres enfants (Elle est codée « 0 »)

Tableau 1: indicateurs retenus pour la construction des indices mesurant les changements de **politiques d'entrée** du pays d'accueil

N°	1) Migration familiale		2) Études
9	Admissibilité pour les parents à charge dans la lignée ascendante (parents)	23	Admission à l'université - test de langue
11	Ressources économiques nécessaires	23a	Niveau d'exigence linguistique
12	Exigences relatives au logement	24	Besoins en ressources économiques
13	Assurance maladie	25	Exigence distincte en matière d'assurance maladie
14	Épreuves d'intégration et cours de langues pour le sponsor (facultatif ou obligatoire)		3) Travailleurs 36 Offre d'emploi ou équivalent 37 Exigence linguistique 39 Ressources économiques
		41	Qualification et/ou expérience
		43	Quotas

Tableau 2: indicateurs retenus pour la construction des indices mesurant les changements de **politiques de séjour** du pays d'accueil

<p>N° 1) Migration familiale</p> <p>16 Durée minimale du premier permis</p> <p>17 Possibilité de travailler</p> <p>18 Retrait en cas de rupture des liens familiaux</p> <p>19 Retrait en cas de décès du partenaire</p>	<p>N°</p>	<p>3) Travailleurs</p> <p>47 Durée du séjour</p> <p>48 Changer d'employeur</p> <p>50 bis La voie vers la permanence</p> <p>50 bis a Difficile d'accéder à la permanence</p>
<p>2) Études</p> <p>26 Possibilité de travailler pendant les études</p> <p>27 Possibilité de transit jusqu'au permis de travail</p> <p>28 Le temps passé en tant qu'étudiant compte comme résidence légale (pour obtenir un permis, la citoyenneté...)</p> <p>29 Type de permis/visa et conditions de renouvellement</p>	<p>51 bis</p> <p>51 bis a</p> <p>52</p> <p>54</p>	<p>Prolongations et renouvellements dans le pays</p> <p>Durée de la prorogation</p> <p>Transitions</p> <p>Accès répété au même itinéraire</p>

- Variable dépendante: statut du migrant:
 - « 1 », statut irrégulier si le migrant n'a ni le permis de résidence ni le permis de travail et
 - « 0 » statut régulier sinon

- Variables indépendantes d'intérêt: Indices politiques

$$\text{Indice} = 1/3 \left(1/n_1 \sum_{i=1}^{n_1} X_{1i} + 1/n_2 \sum_{i=1}^{n_2} X_{2i} + 1/n_3 \sum_{i=1}^{n_3} X_{3i} \right)$$

- Variables indépendantes de contrôles: Période d'entrée, Taux de croissance annuelle du PIB dans les pays d'origine et de réception, période de régularisation, situation économique subjective, raison de la migration, niveau d'éducation, enfant à destination, sexe et âge)

- Méthode d'analyse: Modèle de risque et de durée en temps discret (fonction logit)

Fichier d'analyse

Ident	temps	Visa	Permis de séjour	Permis de travail	X...	durée	évènement	Indice de Politiques à l'entrée	Indice de Politiques de séjour
5	1990	1	1	0	...	0	0	1	1
5	1991		1	1	...	1	0	1	1
5	1992		1	1	...	2	0	1	0
5	1993		1	1	...	3	0	0	0
5	1994		0	0	...	4	1	-1	0
...

Résultats

Indices de changements de politiques visant à contrôler l'entrée des migrants

Figure I: Italie, Espagne et France (moyenne)

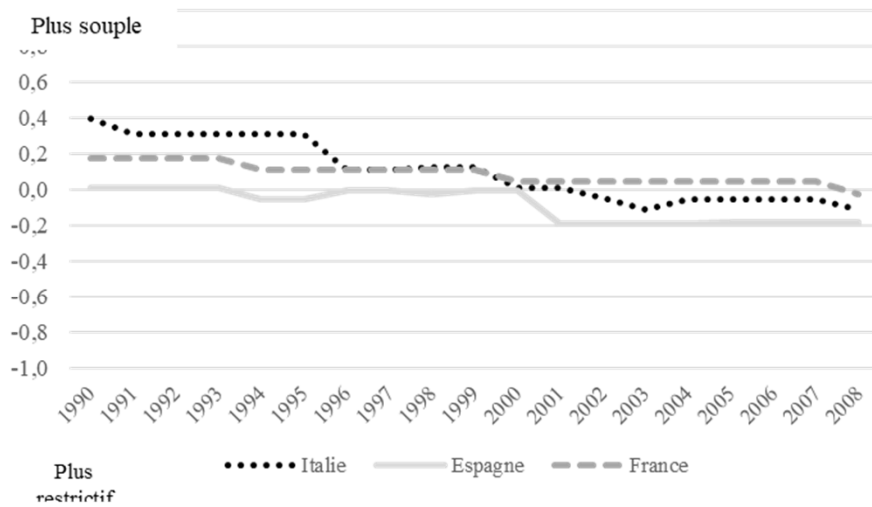


Figure II: France

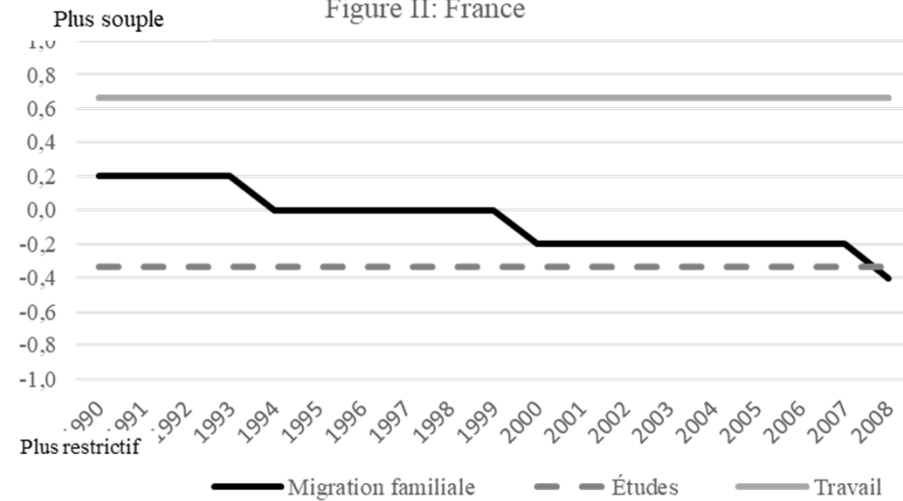


Figure III: Italie

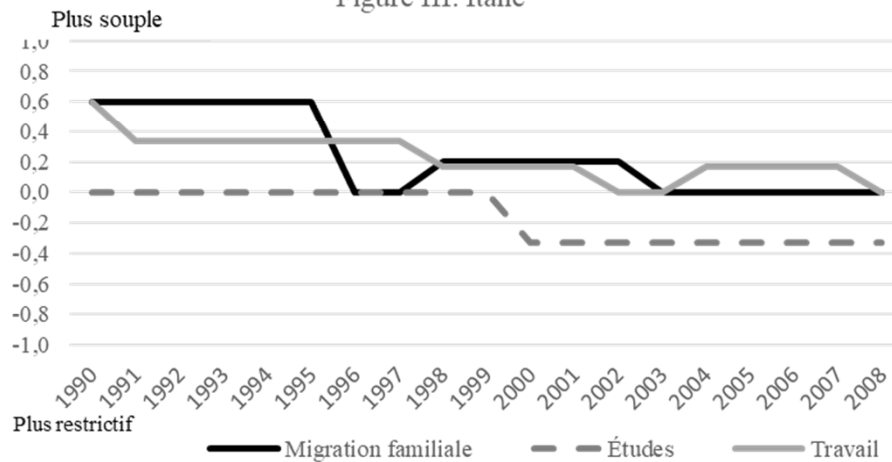
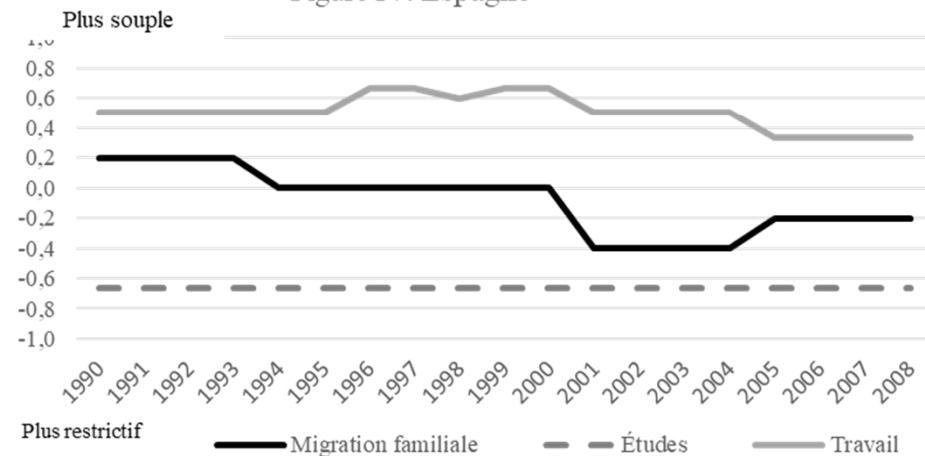


Figure IV: Espagne



Indices de changements de politiques contrôlant le **séjour** des migrants

Figure V: Italie, Espagne et France

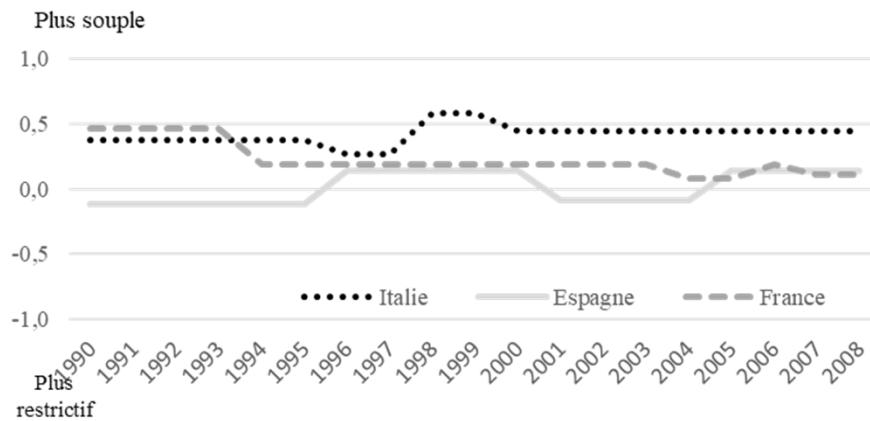


Figure VI: France

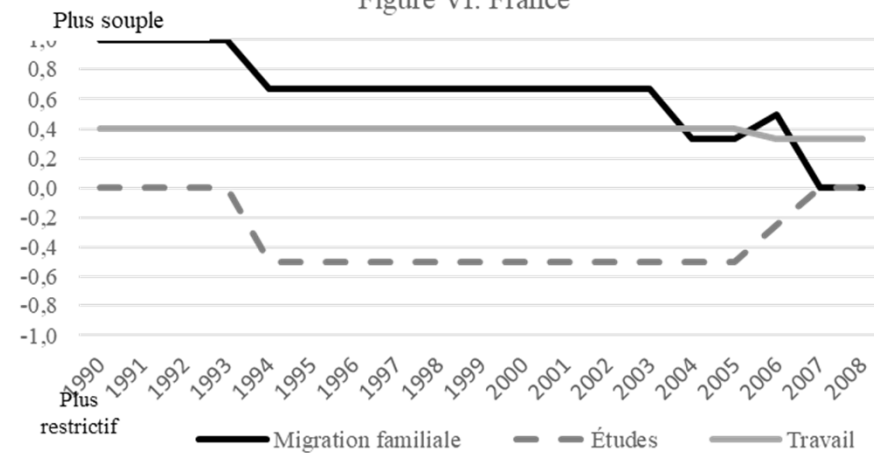


Figure VII: Italie

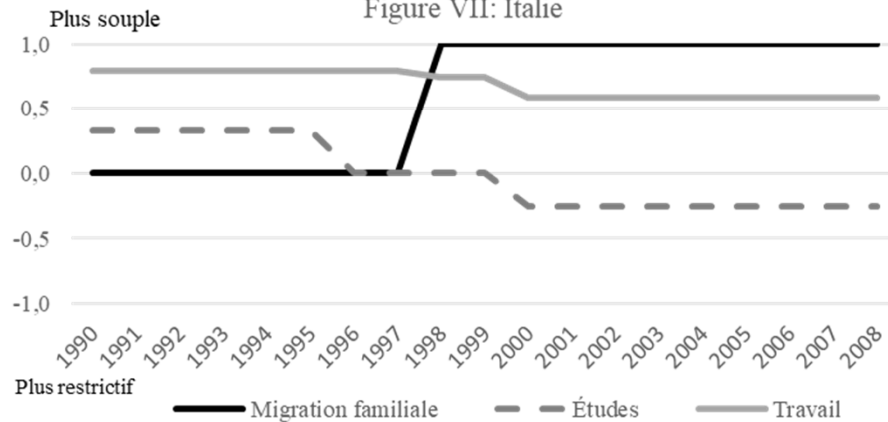
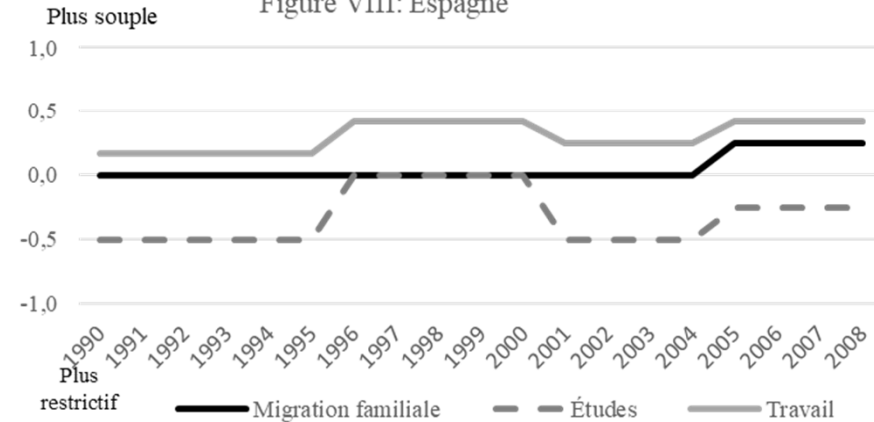


Figure VIII: Espagne



Rapports de cote pour la transition vers l'irrégularité

Variables	Modalités	Modèles	
Variables contextuelles		Mo	M4
Pays de destination* période d'entrée	Réf. France_1990-2000	1,00	1,00
	France_2001-2008	1,42	1,24
	Italie_1990-2000	2,27**	2,27**
	Italie_2001-2008	2,71***	1,94*
	Espagne_1990-2000	3,38***	1,77*
	Espagne_2001-2008	4,18***	1,81
Indice de changement de politiques d'entrée (t)			0,13*
Indice de changement de politiques de séjour (t)			0,9
Croissance annuelle du PIB du pays d'accueil (t-1)			1,10*
Croissance annuelle du PIB du Sénégal (t-1)			0,90***
Régularisation au cours des 5 dernières années			0,97

Continue sur la prochaine diapo



(Suite)

Variables	Modalités	M4
Variables socioéconomiques		
Situation économique auto déclarée	Réf. Suffisant	1,00
	Insuffisant	1,15
Raisons de la migration	Réf. Autres	1,00
	Travail	1,37**
Niveau d'éducation	Réf. Au plus secondaire	1,00
	Supérieur	0,66**
Variables sociodémographiques		
Enfant dans le pays de destination	Réf. Non	1,00
	Oui	0,65**
Sexe	Réf. Homme	1,00
	Féminin	0,99
Âge de la migration	Réf. au plus 30 ans	1,00
	Plus de 30 ans	1,10

Conclusion

- En distinguant l'effet des politiques d'entrée de celui des droits de séjour, l'étude montre que seules les politiques migratoires contrôlant l'entrée des migrants étaient associées de façon significative à la transition vers l'irrégularité des Sénégalais entrés légalement en France, en Italie et en Espagne
- Une association positive entre la croissance économique annuelle du pays d'accueil et la transition vers l'irrégularité,
- tandis qu'on observe une association négative entre la croissance annuelle du PIB du Sénégal et la transition vers l'irrégularité.

-En outre, les migrants qui avaient un enfant à destination et les migrants hautement qualifiés avaient un risque amoindri de transiter vers l'irrégularité.

-En revanche, les migrants qui étaient allés pour la recherche d'un travail ou l'amélioration de leurs conditions de vie ont vu accroître leur risque de transiter vers l'irrégularité.

Merci

Pour tout contact : lambonim@gmail.com /
mateyedou.lamboni@umontreal.ca

- Les détails du projet MAFE se trouvent sur <https://mafe.site.ined.fr/>
- Et ceux du projet ImPol sont sur le <http://www.temperproject.eu/>